

La rÃ©habilitation des petites riviÃ“res urbaines

Depuis quelques dÃ©cennies, des rÃ©formes sur l'environnement ont Ã©mergÃ©, et de nombreuses petites riviÃ“res urbaines ont Ã©tÃ© rÃ©habilitÃ©es. Les bÃ©nÃ©fices de ces projets de rÃ©habilitation sont multiples et intÃ©greront souvent des enjeux sociÃ©taux, Ã©conomiques et environnementaux. Ce sont ces bÃ©nÃ©fices qu'un groupe de travail pilotÃ© par l'ASTEE dÃ©crit dans le prÃ©sent ouvrage. Ã‰ditions de l'ASTEE, janvier 2020.

Titre

La rÃ©habilitation des petites riviÃ“res urbainesÂ

Auteur

Groupe de travail

Petites RiviÃ“res Urbaines

sous la coordination de Gilles Warot

Ã‰diteur

ASTEE

ISBN

978-2-490604-05-0

Pages

90

Sortie

janvier 2020

version PDF

sous la coordination de

Gilles WarotÂ - ASTEE

Â

À Durant la seconde moitié du XXe siècle, de nombreuses villes en France ont canalisé les petites rivières qui les traversaient, pour des raisons de salubrité ou pour maximiser le foncier. Ces petites rivières ont été souvent enterrées, puis incorporées aux réseaux d'assainissement et massivement dissimulées sous la voirie. Outre une perte environnementale considérable, la canalisation ou la couverture de ces cours d'eau engendre aujourd'hui des problèmes d'inondation réguliers dans de nombreuses villes. Ces phénomènes tendent à l'aggraver accentués par le changement climatique.

Depuis quelques décennies, des réformes sur l'environnement ont engagé, et de nombreuses petites rivières urbaines ont été réhabilitées : remises à ciel ouvert ou sorties de leurs canaux de batiment, leurs berges aménagées et végétalisées. Les bénéfices de ces projets de réhabilitation sont multiples et intègrent souvent des enjeux sociaux, économiques et environnementaux. Ce sont ces bénéfices qu'un groupe de travail piloté par l'ASTEE a critiqué dans le présent ouvrage. À travers des exemples concrets de restauration et des retours d'expérience de porteurs de projets, cet ouvrage met en évidence les multiples bénéfices liés à la réhabilitation des petites rivières urbaines.

Sommaire - Neuf retours d'expériences, organisés en trois volets : 1. Volet environnemental, Développement de la biodiversité : Le Petit Rosne à Sarcelles. Adaptation au changement climatique : Les Aygalades à Marseille. Education et sensibilisation à l'environnement : La Goulotte, la Neuve, et la Norges à Chevigny-Saint-Sauveur. 2. Volet social, Amélioration du paysage et du cadre de vie : Le Valfuret à Saint-Étienne. Restructuration d'un quartier : La Luciline à Rouen. Dynamique socio-culturelle : Le Pen Ar Biez à Lannion. Développement des cheminements doux : L'Huveaune à Auriol. 3. Volet économique, Réduction du risque d'inondation : L'Yzeron à Oullins. Développement de l'attractivité des villes et de l'activité touristique : La Douze, le Midou et la Midouze à Mont-de-Marsan.